

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	09-03-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	11-06-2026

Informations sur l'établissement

Nom :	secretariat.drh@epsm-sarthe.fr
Ville :	72700 Allonnes
Site Web :	https://epsm-sarthe.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	11-05-2026
------------------------------	------------

Conditions de candidature :

Peuvent être candidats :

Les titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé, correspondant à la spécialité dans laquelle est ouvert le présent concours.

* L'établissement devant transmettre le dossier de demande d'équivalence, les candidats ne possédant pas les diplômes requis doivent contacter la Direction des Ressources Humaines dès la parution du présent avis, ils doivent déposer leur candidature au présent concours dans le délai fixé.

Pièces à fournir :

Les candidats doivent joindre un dossier de candidature non relié, en 5 exemplaires, comprenant à minima :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

3° Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;

4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6° Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

7° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2).

Les candidats sont invités à joindre tout autre document complétant leur dossier de candidature, afin de permettre au jury d'apprécier la motivation et l'adéquation de la candidature avec les attendus du concours.

Adresse postale
pour l'envoi des
candidatures :

Les dossiers de candidature doivent être adressées par écrit (le cachet de la Poste faisant foi), par lettre recommandée, ou déposés contre récépissé, au plus tard le 11 mai 2026 - 17h00, délai de rigueur à :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines – EPSM de la Sarthe,

20 avenue du 19 mars 1962, B.P. 50004, 72703 Allonnes Cedex

Tout dossier incomplet parvenu ou déposé hors délai ne pourra être pris en considération.